



Cherbourg en Cotentin, le 22 décembre 2017

Monsieur le Vice-Président de l'Agglomération  
en charge des Finances  
à

Mesdames et Messieurs  
les exploitants d'hôtellerie de plein air,

**Objet** : Modalités d'application de la Taxe de Séjour au réel sur les emplacements résidentiels

**Pièce jointe** : Modèle de déclaration mensuelle d'occupation

Madame, Monsieur,

La Communauté d'Agglomération du Cotentin vous a réuni le 11 décembre dernier afin de vous exposer les modalités d'application de la taxe de séjour au réel sur vos établissements pour l'année 2018.

Lors de cette réunion, vous nous avez fait part de vos inquiétudes quant aux modalités de mise en œuvre qui vous ont été proposées pour les emplacements résidentiels.

Nous avons bien entendu vos remarques et après concertation auprès de différentes instances, dont la Fédération départementale de l'Hôtellerie de Plein Air, nous revenons vers vous aujourd'hui comme convenu.

Pour ne pas pénaliser vos établissements et vos clients, nous vous proposons, de mettre en œuvre un méthode de déclaration des nuitées réellement passées par vos propriétaires de mobile-home en emplacement résidentiel :

**Une nuitée effective par adulte = une taxe de séjour journalière.**

Il vous appartient :

- de diffuser auprès de vos locataires d'emplacement résidentiel le calendrier présentiel, à remplir par leurs soins,
- de récupérer auprès d'eux, mensuellement ou à intervalle régulier, cette déclaration et la somme correspondante,
- de compiler ces informations dans votre déclaration générale mensuelle au titre du camping,
- de reverser à la Communauté d'Agglomération, au terme de chaque quadrimestre, les sommes collectées au titre de ces emplacements résidentiels ainsi que celles dues par les locations des autres emplacements.

Espérant que ces adaptations répondent à vos attentes et que vous saurez les faire partager auprès de vos hôtes.

Une nouvelle fois, je vous remercie pour votre collaboration dans la collecte de cette taxe et pour votre engagement afin de nous donner les moyens de mieux promouvoir notre presque île comme véritable destination touristique.

Je vous prie, Madame, Monsieur, de recevoir mes plus sincères et cordiales salutations.

Le Vice-Président en charge des Finances  
Communauté d'Agglomération Le Cotentin  
M. Christian PRIME

